

de contredire cette assertion, parce que je suis à même de voir ce qui se passe dans un des centres les plus importants de la population. A Montréal et dans les environs, je suis prêt à dire que non-seulement, il n'y a pas l'émigration que l'on prétend qui existe, mais qu'au contraire il y a un mouvement de retour. Tous les jours, nous pouvons voir par les feuilles publiques, que la propriété, à Montréal et dans les environs, reprend son ancienne valeur; que les manufactures s'ouvrent; que ces manufactures qui avaient été abandonnées sous la politique de l'ancienne administration, s'ouvrent de nouveau, et dans des conditions de prospérité plus grandes que jamais. Et non seulement les anciennes manufactures reprennent une vie nouvelle, mais de nouvelles industries s'établissent presque chaque semaine. Dans le comté que je représente, les manufactures ont plus que doublé; la grande manufacture de coton, à Hochelaga, qui a pu s'établir en dépit de l'indifférence du gouvernement libéral, s'est doublée depuis deux ans; et non-seulement elle s'est doublée, mais on parle encore d'y ajouter une annexe qui triplera ses forces de production. De l'autre côté, dans la partie ouest du même comté, toutes les manufactures sont en pleine opération, et des milliers d'ouvriers trouvent aujourd'hui un emploi constant et rémunérateur. On se rappelle parfaitement, M. l'Orateur, qu'en 1874, 1875 et 1876, la population ouvrière était obligée, ou de désertir la ville de Montréal et ses environs, ou bien d'aller travailler sur le canal Lachine que l'on élargissait alors au prix de 50 centins, qu'on leur payait, non pas en argent, mais en marchandises. S'il y a eu une continuation d'émigration sur certains points de la province pendant les deux dernières années, ce n'a été que la conséquence de la politique suivie par le gouvernement libéral, et non pas l'effet de la politique adoptée par le gouvernement conservateur. La politique actuelle a pour effet de réparer le mal, d'entraver l'émigration que la politique du gouvernement Mackenzie ne faisait rien pour réprimer. Aujourd'hui, grâce à l'établissement de ces manufactures, nous voyons les maisons, qui étaient désertes pendant la période de 1874 à 1878, habitées; nous voyons des familles nombreuses d'ouvriers reprendre ces anciennes maisons qui ne valaient plus rien, mais étaient devenues une charge pour les propriétaires qui les avait construites. A Hochelaga, par exemple, non-seulement toutes les maisons sont maintenant occupées, mais on est obligé d'en construire un bon nombre pour répondre aux demandes constantes des ouvriers qui viennent grossir les rangs de la population.

Eh! bien, puisque ce mouvement se fait dans le centre principal, il est évident que, par la force des choses, il devra se répandre dans toutes parties du pays. L'établissement des manufactures, leur prospérité, leur extension augmentant dans une proportion considérable, la consommation dans le pays augmentera aussi, et comme conséquence, l'industrie agricole, comme les autres industries, profiteront bientôt de la prospérité résultant de cette politique, et nous verrons avant longtemps, la population de la province s'accroître, ce mouvement d'émigration commencée sous le régime libéral finir, et un mouvement de retour se produire, qui comblera les vides faits antérieurement dans la population par l'aplaie de l'émigration.

M. McCUAIG. Les calculs faits à propos de l'émigration de nos compatriotes à l'étranger sont entièrement faux, et il n'y a pas un membre de cette Chambre, connaissant le trafic entre les deux pays, qui ne soient disposé à rire des arguments dont se sont servis nos amis de la gauche, afin de nous démontrer que notre Confédération canadienne était ruinée par le fait qu'une émigration se dirigeait chez nos voisins de la République américaine. J'ai fait une étude comparative de la dette des Etats-Unis et de celle du Canada, à la date de septembre, 1879, et j'ai pu constater que les avancés faits à ce sujet en Chambre, sont erronés. Des assertions comme celles-là ne devraient jamais être faites par nos

hommes politiques, car elles ne peuvent avoir d'autre résultat que celui de nuire à la prospérité d'un peuple.

Le député de Norfolk-Nord (M. Charlton,) pour se servir de son propre langage, nous a dit que cette partie du pays ne serait jamais habitée comme on nous donnait à l'espérer, que le gouvernement s'exagérerait le revenu qu'il pourrait se créer par la vente de ses terres, et ce monsieur, prenant les Etats-Unis comme point de comparaison, a voulu nous prouver que la Puissance du Canada était sur le chemin de la ruine.

Je vais essayer d'établir une comparaison entre l'état financier des Etats-Unis et le nôtre, ne fut-ce que pour démontrer à l'honorable député que ces craintes sont chimeriques.

Au premier juillet 1879, la dette entière du Canada était de \$183,974,753, (voir les comptes publics aux pages 16 et 17,) à déduire pour le fonds d'amortissement, etc., etc., \$36,493,683; dette absolue, \$147,481,070. Pour établir une comparaison entre notre dette et celle du gouvernement fédéral des Etats-Unis, il nous faudrait déduire les subsides payés annuellement aux différents gouvernements locaux, disons un montant de \$3,442,764, par année, laquelle somme capitalisée à 4 pour cent réaliserait la somme de \$86,069,100.

La dette, sans y inclure les subsides, s'élève à \$61,411,070, de laquelle somme le Canada (voir les comptes publics aux pages 73 et 84) a payé \$511,782 pour l'administration de la justice; \$252,367 pour les pénitenciers en sus de leurs revenus, et aussi une somme de \$73,000 pour les salaires des différents lieutenants-gouverneurs; ce qui fait un item de pas moins de \$837,149, qui est annuellement payé par le gouvernement fédéral, et cette somme, d'après la constitution des Etats-Unis, serait payée par les législatures locales. Ces différents paiements capitalisés forment une somme \$20,928,725, ce qui laisse une balance sur notre dette de \$40,483,245 laquelle somme aurait formé le montant total de notre dette au 1er juillet 1879, sous une confédération établie d'après la constitution en force aux Etats-Unis.

Pour rencontrer ces obligations nous avons comme actif: (voir les comptes publics, pages 27 et 28) les canaux Welland Saint-Laurent et autres \$30,000,000; nos chemins de fer comprenant l'Intercolonial et les chemins de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, etc., \$40,000,000; déboursés sur le chemin de fer du Pacifique jusqu'au 1er juillet 1879, \$13,000,000; déboursés pour les havres et les phares, \$4,000,000; déboursés pour les canaux de l'Ottawa et Grenville, etc., etc., \$3,000,000; argent donné pour achat du territoire du Nord-Ouest et organisation de ce territoire, \$3,000,000; montant de déboursés pour édifices publics à Ottawa, chemins, ponts, etc., \$4,000,000, soit en chiffres ronds, \$100,000,000.

Au 1er décembre 1879, la dette publique s'élevait aux Etats-Unis à la somme de \$2,016,849,545, et au 1er juillet 1879, la dette publique de la Puissance, déduction faite des subsides accordés aux différentes provinces, comparée avec celle des Etats-Unis serait donc de \$10,482,342; en estimant la population actuelle des Etats-Unis à quarante millions et la nôtre à quatre millions, une somme de \$50 par tête serait donc le montant nécessaire pour acquitter la dette publique des Etats-Unis, tandis qu'il ne faudrait que \$10 pour payer celle de la Puissance du Canada.

C'est avec confiance que je sou mets ces calculs à l'appréciation des membres de cette Chambre, et je me crois justifiable d'avoir soutenu par mon vote la politique du gouvernement.

M. BERGIN. Deux choses frappent de suite dans la manière dont cette question est traitée par les députés de la gauche. Ces messieurs déprécient leur propre pays afin de pouvoir ne donner que plus de louanges à un pays voisin. Je ne suis donc pas surpris que ces messieurs semblent reposer tant de confiance dans les rapports qui nous viennent